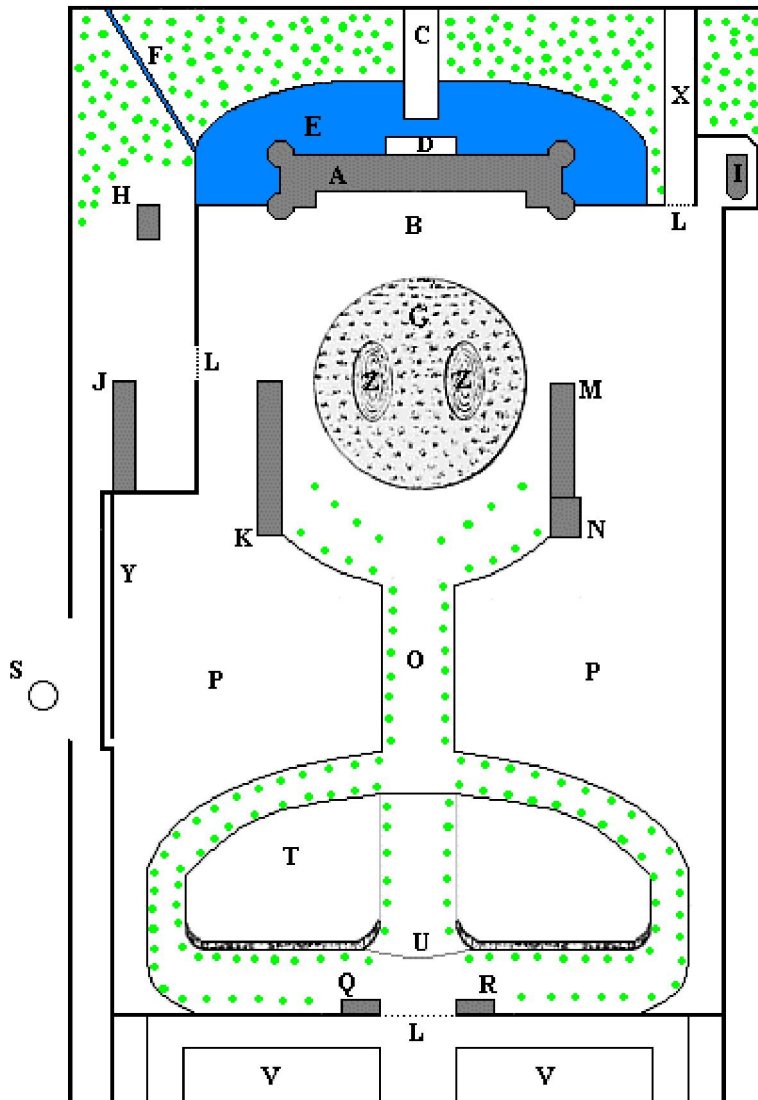


Cette généalogie donne l'ascendance :

- o de Massine, épouse de Guillaume de Bernières [branche de BERNIERES]

Plan reconstitué de château de la Frette, d'après le dessin de Grosos.



Légende du dessin

- A : le château,
- B : la cour d'honneur,
- C : l'avenue principale de la forêt,
- D : le pont-levis,
- E : la pièce d'eau,
- F : l'aqueduc,
- G : parterre avec gazon,
- H : la maison des gardes,
- I : la chapelle,
- J : la basse-cour,
- K : l'habitation des officiers de justice,
- L : grilles fermant les entrées,
- M : le tribunal,
- N : la prison,
- O : l'avenue du château,
- P : pelouses,
- Q : la maison du concierge,
- R : la maison du jardinier,
- S : la glacière,
- T : terrasses,
- U : mur de soutènement,
- V : les jardins,
- X : l'avenue secondaire,
- Y : le passage couvert,
- Z : les 2 bassins.

De 1050 à 1708, l'histoire de Saint-Victor de Réno (département de l'Orne, district de Mortagne, canton de Longny, municipalité de Victor-Réno en l'an II) se confond avec celle de ses seigneurs, et plus spécialement avec la famille **GRUEL**...L'histoire de cette famille débute en 1050, sur les bords de l'Huisne, au manoir de Mortoust, face le château de Mauves...Après le passage de Saint-Louis à Mortoust, Guillaume de GRUEL épouse Alice de Saint-Victor, dame de la Frette, fille de Robert. Le chef de famille quitte alors son manoir pour la Frette à cause de la beauté et de la situation du lieu. La saga des GRUEL de la FRETTE venait de naître : elle allait durer 450 années et voir défilier 16 générations. En 1698, l'intendant J.-B. de Pommereu dira d'elle : c'est la plus ancienne famille de la province. Elle prétend descendre, du côté maternel, de Robert de Dreux, fils de Louis le Gros, roi de France. Ils connaîtront les honneurs de la province et de la Cour ; les Raoul succédant aux Jehan, les Pierre aux Guillaume, les uns simples écuyers, les autres lieutenants du roi. Certains gouverneurs de villes et de citadelles feront nobles alliances, et d'autres nombre d'enfants. En 1662, ils sont propriétaires de plus

de trente paroisses du Perche et de la Picardie quand, suite à un duel causant la mort de Henri de Pardaillan, la sentence est exemplaire : condamnation à mort par contumace pour les GRUEL et leurs acolytes ayant participé au duel, interdiction aux membres de leur famille restant en France de contracter mariage avec aucune famille noble du pays et bannissement à vie de tous les survivants de cette journée...Si le bannissement n'eut que peu d'effets sur les GRUEL, par contre, l'interdiction de contracter alliance par noble mariage se transforma en malédiction puisque aucun des dix frères et sœurs n'eut de descendance ...officielle.

Vers le milieu du XV^{ème} siècle, **Guillaume de GRUEL**, dans les temps laissés libres entre ses campagnes, s'adonnait à la littérature. On possède de lui une histoire du duc Arthus III de Bretagne. Elle resta inédite jusqu'en 1622, époque à laquelle Théodore Godefroy, avocat au Parlement de Paris, la fit publier.

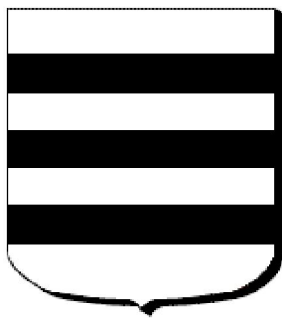
Bataille de Formigny, 15 avril 1450, et siège de Cherbourg, même année - Charles VII, après avoir accompli à l'intérieur de son royaume des réformes qui assuraient la tranquillité de l'État, se trouva assez fort pour en finir avec les Anglais. L'année 1449 lui suffit pour conquérir la Normandie. Il ne restait plus que Cherbourg et ses environs. L'Angleterre, poussée à bout, envoya un chevalier de grand renom, Thomas Kyriel, avec 6000 hommes. C'était son dernier effort. Débarqué à Cherbourg, Kyriel chercha à rejoindre le duc de Somerset à Bayeux, en prenant par le littoral. Les Français le suivirent et, le 15 avril 1450, près du village de Formigny, le connétable de Richemont d'un côté, le comte de Clermont de l'autre, l'attaquèrent vivement. Guillaume de GRUEL, à la tête de sa petite troupe de seigneurs percherons, chargea vigoureusement et fit des prodiges de valeur. Les soldats de Kyriel se battirent bien, mais furent vaincus, et laissèrent 4000 hommes sur la place. Les 2000 survivants se jetèrent vivement dans Cherbourg.

La nombreuse garnison de cette ville comptait bien n'avoir rien à craindre, grâce à la force de la place et surtout au voisinage de la mer. Les Français se chargèrent de lui enlever cette dernière illusion. Dans un conseil de guerre où Guillaume de Gruel fut appelé à donner son avis, il fit part à ses chefs d'une idée qu'heureusement on adopta, malgré son originalité. On décida que les canonnières françaises établiraient sept batteries dans la mer elle-même. Quand la marée montait, ils quittaient leurs canons bien ancrés sur la grève et fermés par des peaux graissées ; quand la mer était basse, ils revenaient servir leurs pièces. Cherbourg se rendit, et toute la Normandie se trouva conquise.

Cette activité guerrière n'empêchait pas Guillaume de veiller sur les nombreux domaines qu'il possédait dans le Perche. Son fils **Pierre** était l'administrateur de ces vastes propriétés, à charge de rendre compte à son père. Contentons-nous d'un fait à l'appui de cette affirmation.

Un accord fut fait, en 1465, entre Jehan Jolif, prieur de la Chartreuse du Val-Dieu, et **Pierre de GRUEL, escuyer, seigneur de la Frette**, par lequel celui-ci cède au Val-Dieu le moulin de Monceaux, jadis baillé à rente par les Religieux à Pierre de GRUEL, en son vivant escuyer, moyennant une rente de soixante-douze sous, pour avoir le battage de deux muids de tan par an.

[Archives départementales de l'Orne, série HH, 3054]



Les armes de la famille Gruel : *d'argent à trois fasces de sable.*

Procès-verbal de l'incendie du château de Longni arrivé le mardi 31 mars 1682 (extrait)

... Dans lequel chasteau il seroit arrivé un très grand incendie de partie d'ycelluy de plusieurs meubles de grand prix qui servoient à meubler le dit chasteau, lesquels meubles avoient esté depuis quelque temps mis par le dit concierge en une autre chambre de la mesme tour, qui est audessus de la chambre basse de ladite tour, qui servoit de garde meuble et dans laquelle estoient le trésor des tiltres concernant ladite baronnnye, ceux de la Frette, de la Ventrouse et Cherancey, faisant partye du domaine des dits deffucts, seigneur et dame de la Frette, **laquelle seconde chambre auroit aussy esté bruslée, dans laquelle y avoit aussi les anciens tiltres de généalogie, comme contracts de mariage, partages, provisions des employz qui ont esté dans la maison de la Frette depuis plus de cinq à six cents ans, qui ont esté particulièrement brûlés,** avec les meubles qui estoient dedans, qui consistaient en plusieurs tapisseries de haulte lisse, litz de velours cramoizy, garny de crespines d'or, linges et autres meubles meublans de grand prix et valleur, avec les dits tiltres et papiers renfermez en divers

coffres fermez à clef. De laquelle chambre le feu auroit pris au plancher d'icelle et de là entré en plusieurs chambres voisines de la dite tour, tant basses que du premier et second étage, ce qui cause une perte très considérable à ma dite dame la duchesse de Chaulne et mesme au publicq...
[Bresdin, 1885, p 122]

JEAN, seigneur du Bois le Vieil à Courgeon, de Champbordel à Comblot ou Courcerault, cité en juin 1347 [AD61 H 2257], cité le 12 novembre 1366 [AD61 H2610], cité le 10 mai 1380 [abordement de la Lévrerie pour 7 livres],

X avec **Jeanne Ne...**, fille de Jean, dont :

1. **Jean**, qui suit,
2. Tassin, cité le 16 septembre 1375 [AD61 H2610],
3. Perrette, dame du Bois au Vieil à Courgeon,
X avec Guillaume ou Gilbert Louet,
XX avant le 5 mars 1399, avec Philippe Roger, écuyer, sieur du Postillon, huissier d'armes du Roi, mort avant le 9 septembre 1414,
dont, du premier mariage :
 - 3.1. Jeanne, dame du Bois au Vieil,
X avant 1460 avec Jehan le Bouilleur,
4. Robert, écuyer, prêtre, cité en 1403.

JEAN le Jeune, cité en 1379,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Pierre**, qui suit,
2. Guillaume, écuyer, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Chartres, cité en 1407,
3. Jean, écuyer, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Chartres, cité en 1407.

PIERRE, écuyer, seigneur de la Frette,

X le 11 janvier 1407 avec **Massine de BELLAVILLIERS**, fille de Guillaume et de Perrette Louet de la Vove, [voir branche de BELLAVILLIERS], dont :

1. **Guillaume**, qui suit.
2. Raoul, diplomate breton, il entre comme écuyer tranchant au service d'Arthur de Richemont auprès duquel il ne tarde pas à jouir d'un grand crédit. En 1421, il négocie le mariage d'Arthur avec la sœur du duc de Bourgogne ; de 1423 à 1435, il remplit plusieurs missions politiques importantes ; en 1435, il prend une grande part au traité d'Arras qui amènera la rupture de l'alliance contractée entre les Anglais et le duc de Bourgogne [grand dictionnaire encyclopédique Larousse du XIX^{ème} siècle].

GUILLAUME, écuyer, seigneur de la Frette, auteur d'une chronique d'Arthur de Bretagne, comte de Richemont,

X avec **Simone de RUMÉAN**, fille de Guillaume et de Guillemette d'Adonville, dont :

1. Pierre, écuyer, seigneur de la Frette, de Traigneau et de Vérigny, cité en 1464, 1481, 1493 comme ambassadeur à Rome, et en 1497,
X avec Mathurine (ou Marie) de Montdoucet, fille de Pierre, écuyer, seigneur de la Grève, et d'Égasse de Cléaunay (voir branche de MONTDOUCET),

2. Jean, écuyer, seigneur de la Frette,
X le 31 juillet 1493 avec Anne d'Assé, fille de François et de Marie de Montdoucet [voir branche d'ASSÉ], dont :
 - 2.1. Noble et puissant seigneur messire Jean Gruel, seigneur de la Frette, de Grassevache, de Traigneau, de Courgeoust, de Thivars, de la Haute Mère, de Nogent-le-Faye, de Mortoust, de la Pasquerie à Mauves, de la Tascherie à Rémalard, gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IV d'Alençon, gouverneur des ville et château d'Argentan (1554), enseigne des 100 gentilshommes de la maison du Roi (cité en 1552), mort avant le 25 avril 1555,
X en 1519 ou 1520 avec Charlotte Moinet, dame de la Touvoie, de Cerisy, de l'Erablais, de Boisdouffray, du Mesnil, de Rasne (remariée avec François de Graffard, écuyer, seigneur d'Aunay), fille de Michel, écuyer, seigneur de Touvoie, et de Charlotte de Jouenne, dont :
 - 2.1.1. Louis, inhumé aux Cordeliers à Paris à 12 ans,
 - 2.1.2. François, écuyer, cité en 1545, porte enseigne du duc d'Enghien, mort au Piémont,
 - 2.1.3. Jean, écuyer, capitaine d'Argentan,
 - 2.1.4. Claude, chevalier, seigneur de la Frette, des Planches et du Gué, de Mortoult, de la Pasquerie, de Thivars, de Grassevaches à Digny, de la Haute Noue, de la Grossinière en partie, de la Roussetière, de l'Erablaie, de Boisdouffray, du Plessis de la Contencière, nommé chapelain de Saint Nicolas de l'Erablaye le 30 mars 1546 (démission en 1554), homme d'armes de la compagnie du duc de Nivernois (1553), lieutenant de la compagnie de monsieur d'Eguilly, gouverneur de Grenoble et du bailliage de Saint Marcellin, cité le 13 septembre 1557 au partage de ses parents, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1568, mort avant le 19 septembre 1572,
X en 1550 avec Marguerite Auvé, dame de Feillet, de la Ventrouze, de Marolettes, de Bellou, morte à la Ventrouze le 19 janvier 1612, fille de Gilles, chevalier, seigneur de la Ventrouze, et de Marie de Souvré,
 - 2.1.5. Philbert, auteur de la branche de Touvoie,
 - 2.1.6. Renée, dame de Courgeoust, dame d'honneur de la Reine mère en 1587, gouvernante des filles de la Reine en 1587, morte en 1594,
X avec Jacques de Commargon, chevalier, seigneur de Méréglise, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mort en 1587,
 - 2.1.7. Charlotte,
X par contrat du 27 décembre 1563 passé devant maître Jacques Regnouard, notaire à Longny, avec René de Malherbes, écuyer, seigneur de Pouilly, fils de René, seigneur de Poillai,
 - 2.1.8. Jeanne, religieuse à Almenèches en 1567,
 - 2.1.9. Ne..., religieuse,
 - 2.1.10. Ne..., religieuse,
 - 2.2. Hélène, religieuse à la Chaise Dieu en 1519,
 - 2.3. Anne,
 - 2.4. Françoise,
3. **Massine**, dame de Randonnai,
X par contrat du 3 décembre 1464 passé devant maître Tassin Thiboust, notaire à Mortagne, avec **Guillaume de BERNIERES** [voir branche de BERNIERES].

Bibliographie :

- *Essai sur le château de la Frette et ses seigneurs, 1050-1904*, par l'Abbé Guillet, la Chapelle-Montligeon (Orne), 1904. *Cahiers Percherons*, numéro 76, J. Lecomte, 1983.

- Généalogie établie d'après des actes originaux, Éric Yvard, Saint-Cyr-la-Rosière.
- *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne*, sur *l'incendie du château de Longni*, tome IV, Alençon, 1885.